



CONSEIL  
GÉNÉRAL  
BOUCHES-DU-RHÔNE

## Archives départementales des Bouches-du-Rhône

TARIF DES DROITS DE REPRODUCTION ET D'EXPLOITATION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES  
(Suivant délibération du Conseil Général en date du 30.11.07)

### Droits de reproduction

- Réalisation d'un fichier numérique ou acquisition d'un fichier numérique existant : 0,50 €
- Prise de vue numérique « professionnelle » (avec un dos numérique) : 1,00 € (le tarif s'entend support non compris)
- Photocopie ou tirage papier de document numérisé noir et blanc A4 : 0,20 €
  - Entre 20 et 60 p. (pagination du document original) : 0,15 €
  - A partir de 61 p. (pagination du document original) : 0,12 €
- Photocopie ou tirage papier de document numérisé noir et blanc A3 : 0,30 €
  - Entre 20 et 60 p. (pagination du document original) : 0,25 €
  - A partir de 61 p. (pagination du document original) : 0,20 €
- Photocopie ou tirage papier de document numérisé couleurs A4 : 0,50 €
  - Entre 20 et 60 p. (pagination du document original) : 0,40 €
  - A partir de 61 p. (pagination du document original) : 0,35 €
- Photocopie ou tirage papier de document numérisé couleur A3 : 1,00 €
  - Entre 20 et 60 p. (pagination du document original) : 0,80 €
  - A partir de 61 p. (pagination du document original) : 0,70 €
- Photocopies grand format (cartes, plans et journaux uniquement) :  
Par tranche en longueur de 50 cm : 3,00 € l'unité
- Gravure d'un cédérom : 2,75 €

- Gravure d'un DVD-rom : 5,50 €
- Impression sur papier qualité photo :
  - A4 NB : 4,00 €
  - A4 couleurs : 5,00 €
  - A3 NB : 6,00 €
  - A3 couleurs : 10,00 €

### Certification conforme

Par unité d'opération : 3,00 €

### Droits d'exploitation

(perçus en sus des droits de reproduction pour tout usage public de reproductions de documents d'archives)

Type de diffusion	Montant perçu par reproduction en noir et blanc	Montant perçu par reproduction en couleurs
Impression commerciale (livre, catalogue, périodique, affiche, carte postale, timbre, etc.) :		
- tirage jusqu'à 1000 exemplaires ;	30,00 €	65,00 €
- tirage compris entre 1000 et 5000 exemplaires ;	50,00 €	100,00 €
- tirage supérieur à 5000 exemplaires	80,00 €	150,00 €

- ✓ Les Archives départementales se réservent la possibilité de refuser la reproduction de documents, soit en raison de leur état de conservation, soit en cas de demande manifestement abusive et de nature à entraver le fonctionnement normal du service.
- ✓ Pour l'envoi de reproduction de documents d'archives par La Poste, il ne sera perçu aucun droit de reproduction si le montant des droits à percevoir est inférieur à 2 euros.
- ✓ Seules les informations délivrées par écrit par le régisseur des recettes des Archives départementales engagent le service.

Edition électronique	46,00 € par reproduction	
Panneau d'exposition	23,00 €	49,00 €
Emission de télévision	27,00 €	72,00 €
Film éducatif	23,00 €	46,00 €
Film non publicitaire	31,00 €	140,00 €
Film publicitaire	84,00 €	274,00 €
Mise en ligne sur internet	46,00 € par reproduction	

*Les publications diffusées gratuitement sont exonérées du paiement des droits d'exploitation.*

- ✓ *Les Archives départementales se réservent la possibilité de refuser la reproduction de documents, soit en raison de leur état de conservation, soit en cas de demande manifestement abusive et de nature à entraver le fonctionnement normal du service.*
- ✓ *Pour l'envoi de reproduction de documents d'archives par La Poste, il ne sera perçu aucun droit de reproduction si le montant des droits à percevoir est inférieur à 2 euros.*
- ✓ *Seules les informations délivrées par écrit par le régisseur des recettes des Archives départementales engagent le service.*